Qualité de vie, habitants, territoires : l'Observatoire des territoires publie son quatrième rapport

14 septembre 2015

En mai dernier, l'Observatoire des territoires a publié son quatrième rapport, intitulé *Qualité de vie, habitants, territoires*. La notion de qualité de vie a récemment fait son apparition dans la statistique publique (rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, 2009) et sa mesure « s'inscrit dans un courant qui vise à redéfinir ce qui fait la richesse d'un pays, au-delà de la croissance du PIB » : il s'agit donc d'aller « au-delà des indicateurs classiques de performance des territoires fondés sur la production et les revenus ». Le rapport de l'Observatoire des territoires analyse dans douze fiches les grandes dynamiques et disparités des territoires français (démographie, économie, développement durable et structuration du territoire), consacre un dossier à la diversité des qualités de vie offertes par ces territoires, en fonction des cadres de vie et des attentes de la population. Il propose, notamment à destination des acteurs publics locaux, des indicateurs et grilles de lecture pour réaliser un diagnostic de la qualité de vie sur un territoire donné.

Plusieurs éléments peuvent être tirés de ce document riche. Les disparités territoriales s'inscrivent dans des structures « profondes » (lien à l'urbain, organisation des espaces par le tissu productif), mais des spécificités locales se maintiennent (ex : « aménités intrinsèques » des territoires littoraux ou de montagne). Si les disparités ont tendance à s'atténuer sur le long terme (homogénéisation des modes de vie et des comportements, convergence des niveaux de vie entre individus), avec une homogénéisation sociale, physique et économique des espaces, certains processus (accroissement de la spécialisation des territoires, crise économique) les accentuent, augmentant par là-même les disparités environnementales et sociales. Toutefois, les disparités sont atténuées ou contrebalancées par certaines dynamiques : modèles de développement alternatifs à la métropolisation, interdépendances entre territoires, actions publique et citoyenne contribuant à créer des équilibres entre et dans les territoires (mesures de préservation de l'environnement par exemple). Enfin, les disparités ne sont pas nécessairement des inégalités, et la qualité de vie d'un territoire va dépendre « simultanément du cadre de vie, du profil socio-démographique des résidents et de l'action publique d'aménagement du territoire ».

Des qualités de vie au croisement des caractéristiques de la population et des cadres de vie offerts par les territoires



Source : CGET

Julia Gassie, Centre d’études et de prospective

Source : CGET [http://www.cget.gouv.fr/actualites/lobservatoire-territoires-publie-son-4e-rapport – ce lien n’est plus valide]